

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 1^{er} Juin 1875.

LETTRE PASTORALE

de

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE VINTIMILLE

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE L'ABBAYE DE MONACO

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE LA PRINCIPAUTÉ

LAURENT-JEAN-BAPTISTE BIALE

Par la miséricorde de Dieu et la volonté du Saint-Siège Apostolique

ÉVÊQUE DE VINTIMILLE,

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE L'ABBAYE DE MONACO

Commandeur de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare

Au Vénérable Clergé séculier et régulier, et aux bien-aimés fidèles de la Principauté de Monaco, Salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ :

Alors que Notre âge plus que nonagénaire paraissait Nous donner le droit de réclamer près du Saint-Siège un soulagement aux graves fatigues de Notre cher Diocèse de Vintimille, la Sacrée Congrégation préposée aux affaires ecclésiastiques extraordinaires Nous communiqua un décret du 5 mars 1875, par lequel Sa Sainteté le Souverain Pontife Pie IX nous confiait au gré du Saint-Siège, l'Administration ecclésiastique de la vénérable Abbaye de Monaco, sous le titre des SS. Nicolas et Benoît, avec faculté de pouvoir, en qualité de Délégué Apostolique, y exercer la même juridiction que Nous exerçons dans Notre Diocèse.

Tout d'abord, Vénérables Frères et Fils, Nous jugeâmes prudent, et Nous nous crûmes même obligé de ne pas soumettre Notre vieillesse à ce nouveau fardeau; mais, considérant ensuite qu'il y a des circonstances où les Évêques doivent, pour le bien des âmes, non-seulement dépenser tout ce qui leur appartient, mais sacrifier même leur vie (*) et à l'imitation de leur Seigneur et divin Maître, obéir jusqu'à la mort, Nous avons reconnu dans la décision du Souverain Pontife la volonté de Dieu; aussi, Nous confiant dans sa miséricorde, Nous avons accepté cette bonne œuvre nouvelle *Bonum opus*.

Nous ne voulons pas vous cacher que ce qui contribua beaucoup à nous faire prendre une telle résolution ce fut l'extrême et pieuse bienveillance à Notre égard de Son Altesse Sérénissime le Prince, qui Vous gouverne d'une manière si paternelle, et dont Nous connaissons si bien les excellentes qualités d'esprit et de cœur. Nous avons toute raison d'espérer, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, que, par votre obéissance et

vos docilité, vous Nous rendrez ce fardeau plus léger et cette tâche plus facile, car il est écrit que les fils de la sagesse, (et Nous avons la certitude que vous êtes de ce nombre), forment une assemblée de justes, et que leur race est obéissance et amour. *Filii sapientiae ecclesiae justorum et natio illorum obedientia et dilectio* (*).

Pour Nous, animés de la meilleure volonté, Nous ferons pour vous ce que nous connaissons le plus avantageux à la sanctification de vos âmes, et nous ne cessons de vous garder à jamais dans Notre cœur comme une portion chérie de Notre troupeau, et d'adresser à Dieu Notre Seigneur des prières toutes spéciales pour votre prospérité spirituelle et temporelle.

Maintenant, Frères et Fils bien-aimés, Nous allons vous donner communication du susdit Décret, dont voici la teneur :

« Le 5^{me} jour de mars 1875.

« En l'audience de Notre Très-Saint-Père, « L'Abbaye *Nullius* de Monaco étant vacante, Notre « Très-Saint-Père Pie, par la Providence Divine, « PP. IX, vu les circonstances particulières dans lesquelles se trouve la dite Abbaye, désirant pourvoir « au bien spirituel des fidèles qui y vivent, d'après le « rapport de Nous soussigné, Vice-Secrétaire de la « sacrée Congrégation préposée aux affaires ecclésiastiques extraordinaires, a confié au Révérendissime « Père Monseigneur Laurent-Jean-Baptiste, Evêque « de Vintimille, au gré du Saint-Siège, l'Administration « de la susdite Abbaye, de façon qu'en vertu de « cette délégation Apostolique, il puisse exercer dans « les limites de son territoire la juridiction qu'il « exerce, de droit ordinaire, dans son Diocèse, en « ayant soin toutefois de faire, dans chaque acte, « mention particulière de la délégation ci-dessus indiquée. L'Evêque Administrateur devra cependant « nommer dans la dite Abbaye un Vicaire, qu'il munira des facultés qu'il jugera nécessaires pour qu'il « veuille au bien spirituel de ce troupeau, et pourvoie, « dans les diverses occurrences, aux besoins des âmes. « Sa Sainteté ordonne au Clergé et au peuple entier de « l'Abbaye de recevoir le susnommé Révérendissime « Père, Monseigneur l'Evêque de Vintimille, pour « Administrateur Apostolique, de l'accueillir et de lui « témoigner respect et obéissance. Sur quoi Sa Sainteté a ordonné de publier le présent Décret et de l'insérer dans les actes de la Congrégation sus-nommée. Nonobstant toute disposition contraire.

« Donné à Rome, au Secrétariat de la même Sacrée congrégation, les jour, mois et an susdits.

(L. S.) † MARINO, Archevêque de Palmyre,
Pro-Secrétaire

Après cela, Vénérables Frères et Fils bien-aimés, il

(*) Eccl. c. 3, v. 1.

ne Nous reste plus qu'à Vous exhorter à prier Dieu avec ardeur pour la Sainte Eglise et pour la consolation du Souverain Pontife Pie IX, ce prodige admirable de foi et de fermeté dans la défense de la cause de Jésus-Christ et de la société chrétienne; pour la conservation et la prospérité de S. A. S. l'Auguste Prince, si soigneux de vos intérêts, et si digne de votre amour; pour son Fils le Prince Héritaire, qui paraît si bien imiter les vertus de son père; pour les deux Princesses Mère et Sœur si bonnes et si pieuses; pour toute la Famille Princière, pour toutes les autorités légitimes de la Principauté, et pour Nous enfin, qui sentons de plus en plus le besoin d'une particulière assistance de Dieu, et qui, en témoignage de Notre sincère affection, Vous donnons Notre bénédiction pastorale.

Donné à Monaco, le 22 mars 1875.

† LAURENT, Evêque de Vintimille,
Administrateur Apostolique de l'Abbaye de Monaco.
Chanoine ÉMILE VIALE,
Secrétaire.

La présente Lettre Pastorale sera lue au peuple par le Très-Révérend Archiprêtre Curé de Monaco, le premier dimanche après qu'il l'aura reçue; elle sera ensuite affichée pendant un mois, à la Sacristie et à la porte principale de l'Église Cathédrale de Monaco, et dans les Sacristies des autres Églises de la Principauté.

ARRÊTÉ

Nous, Maire de la ville de Monaco, Chevalier de l'Ordre de St-Charles :

Rappelons aux habitants les prescriptions de l'article 145 de l'Ordonnance du 6 juin 1867, concernant les Baigneurs.

ARTICLE PREMIER.

Il est expressément défendu de se baigner le long du boulevard, depuis l'établissement des Bains de Mer jusqu'à l'usine à eau, quartier de Monte Carlo.

ARTICLE 2.

Il est permis de se baigner depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage de Tenao, ainsi que sur la plage dite du Canton, située à l'Ouest du Palais, dans la partie qui s'étend en dessous de ses murs jusqu'à la villa Noghès, à la condition de porter un caleçon ou tout autre vêtement semblable.

ARTICLE 3.

La partie de la plage, comprise entre la villa Noghès et la pointe de la propriété Lefebvre, (Fontaine vieille) limitée par deux poteaux, sera exclusivement réservée aux femmes.

ARTICLE 4.

Les contrevenants seront passibles d'une amende de

(*) 2 Corint. c. 12, v. 15.

7 à 15 francs conformément à l'article 191 de l'Ordonnance précitée.

ARTICLE 5.

Le Directeur de la Police et le Commandant des Carabiniers sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Monaco, le 30 mai 1875.

LE MAIRE,
F. GASTALDY.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Charles III, S. A. S. Madame la Princesse-Mère et S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnés d'une suite nombreuse, ont quitté Monaco samedi dernier à 10 heures du soir, par un train spécial qui les a amenés à Marseille le lendemain à 6 heures 1/2 du matin.

Les Augustes voyageurs ont séjourné dans cette ville jusqu'à 11 heures puis sont repartis pour Lyon où ils ont couché.

Le Prince et sa Famille, après avoir passé la journée de lundi à Lyon, sont arrivés en bonne santé à Paris aujourd'hui mardi vers midi.

M. le Comte de Puliga, Consul Général d'Italie, a eu l'honneur d'être reçu jeudi dernier par S. A. S. le Prince et de Lui remettre les insignes de Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne d'Italie que S. M. le Roi Victor Emmanuel a conférés à S. A. S. le Prince Héritaire.

S. M. le Roi a également conféré les décorations suivantes aux personnes de la Maison du Prince.

M. le Colonel Vicomte de Grandsaigne, Premier Aide de Camp, déjà Grand Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, a été nommé Grand Officier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare.

M. le Colonel Jacquemet, Commandant Supérieur des Gardes.

M. le Lieutenant-Colonel de Castro, Aide de Camp, ont été nommés Officiers de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

M. le Baron d'Orémieux, Aide de Camp, MM. les Lieutenants Alban Gastaldy, Jean Plati, Officiers d'Ordonnance, et M. le Docteur Chevalet, Médecin particulier du Prince, ont été nommés Chevaliers du même ordre.

Un télégramme de Tunis annonce que S. A. S. le Prince Héritaire est parti vendredi dernier pour une excursion dans l'intérieur accompagné d'une escorte fournie par S. A. le Bey et par le Consulat Général de Monaco.

La solennité de la Fête-Dieu a été célébrée jeudi dernier avec la pompe accoutumée. Après la messe qui a été chantée à la Cathédrale et à laquelle assistaient toutes les autorités de la Principauté, la procession a parcouru les rues et places de la ville et fait plusieurs stations dans les chapelles et aux reposoirs.

M. l'Archiprêtre portait le Saint-Sacrement.

S. Exc. le Gouverneur Général, les Officiers et Dignitaires de la Maison du Prince, le Tribunal Supérieur, le Maire et tous les fonctionnaires de la Principauté marchaient à la suite du dais qui était escorté par un piquet de carabiniers.

Venaient ensuite les enfants des écoles et les confréries. De nombreux fidèles se pressaient à la suite

du cortège.

A la sortie de la chapelle du Palais, la Bénédiction a été donnée à S. A. S. la Princesse Mère et à S. A. R. la Duchesse de Wurtemberg, pieusement agenouillées sur le perron du grand escalier.

La Compagnie des Gardes du Prince, rangée en bataille et ayant à sa tête le Colonel Commandant supérieur, a rendu les honneurs militaires au Saint-Sacrement à son passage sur la place du Palais.

La procession est rentrée à la Cathédrale à midi.

On sait que le dais en velours cramoisi, rehaussé d'écussons brodés aux armes de Monaco et d'Espagne, a été offert à notre Eglise par l'Empereur Charles-Quint. Ce précieux ornement s'est conservé en parfait état.

On a remarqué la bonne tenue des Carabiniers revêtus de leur nouvel uniforme.

Il semble que les idées d'embellissement que poursuit et réalise à chaque saison la Principauté de Monaco aient gagné de proche en proche les villes du littoral ses voisines.

A Menton, la municipalité vient de voter un emprunt important destiné à des travaux qui donneront satisfaction aux demandes faites par la colonie étrangère et qui doteront la ville d'agréments que la rapidité de son développement n'avait pas encore permis d'étudier.

A Antibes, à Hyères, à Bordighera, à San Remo, en un mot sur tous les points de notre littoral que les étrangers qui nous visitent ne peuvent se lasser d'admirer, une activité, un mouvement réels se manifestent.

Nous ne pouvons que nous en réjouir; les villes de tout le littoral comprenant ainsi leur intérêt particulier, c'est l'intérêt de toute la zone qui se trouvera en jeu, c'est la région tout entière qui profitera de l'ensemble de ces efforts partiels.

Nous avons indiqué dernièrement les travaux que, pour sa part, la Principauté achève ou va commencer et dont la plupart doivent faciliter ses relations avec les villes ses voisines. En dehors de cette activité qui tend au bien être général, il y a la grande œuvre qui se rattache tout spécialement au nom du Prince; il y a l'édification de la cathédrale, de cette basilique qui, des hauteurs si pittoresques de la ville, dominera notre riche campagne où les superbes villas et les modestes pied à terre étalent leurs gracieux abris. Les travaux en sont activement poussés et permettent déjà au regard de saisir l'élégant périmètre de ce futur monument, qui, nous l'avons déjà dit, sera un des plus beaux de tout le littoral méditerranéen.

Un acte de courage que nous sommes heureux d'avoir à relater, a été accompli ces jours derniers par le sieur Martin Barthélemy, employé aux travaux de construction du Casino. Ce brave ouvrier s'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui descendait l'avenue de la gare à Monte Carlo, et a été assez heureux pour l'empêcher de continuer sa course et d'occasionner peut-être quelque malheur.

Connaissez-vous, lecteur, à propos des palmiers, la délicieuse boutade de notre cher confrère Monselet. Dans un récit de voyages, intitulé *Les Souliers de Sterne*, où il nous promène avec lui en Italie, en Espagne, en Angleterre, nous trouvons à propos de Bordighera ces lignes:

« Avant d'avoir vu Bordighera, je ne professais

qu'un goût raisonnable pour le palmier; j'estimais qu'il tenait assez bien son emploi dans le chœur des arbres classiques. Je lui accordais d'être d'un excellent effet sur les remparts d'une ville comme Cadix et Monaco. Mais c'était tout. L'arbre lui-même, avec son écorce rugueuse et son maigre dôme de branches, me laissait froid. Encore une fois, je n'avais pas vu Bordighera. Aujourd'hui tout est bien changé. Le palmier s'est révélé à moi; il m'a parlé et je l'ai compris. Sa poésie m'est apparue soudainement. Cela tient à ce que je viens de traverser une forêt entière de palmiers, — car Bordighera n'est pas autre chose. Ce promontoire qu'on aperçoit de Monaco n'est qu'une longue plantation de palmiers. Rien de plus surprenant à voir, de plus étrange, de plus grandiose.

Décidément les palmiers sont faits pour aller par troupes, comme les éléphants. »

Encore un coup de ciseaux dans les *Souliers de Sterne*:

« Gênes est le prodigieux finale de cette symphonie qui s'appelle la Corniche. C'est une explosion de magnificence. »

Est-ce joli, tout cela, est-ce original, spirituel et surtout enthousiasmé? Que n'a-t-on pas déjà dit d'ailleurs de notre superbe littoral et que ne dira-t-on pas encore sans épuiser jamais les façons de dire et de s'extasier!

M. Charmolue a publié dans la *Patrie* un feuilleton scientifique plein d'intéressants conseils d'hygiène relativement à la chaleur. La façon de se vêtir, la nourriture, les bains y sont tour à tour passés en revue.

Il faut, dit-il, pour se préserver de la chaleur dans les appartements, tenir les fenêtres absolument fermées, et ne les ouvrir qu'à 4 heures du soir et à 4 heures du matin pour assainir les appartements. On doit manger très peu et surtout des viandes froides et bien cuites; ne jamais boire frais hors des repas et surtout point d'alcooliques ni d'acides. Les boissons chaudes sont préférables, surtout le café léger et le thé.

A propos des bains froids, l'auteur donne des conseils qui nous paraissent d'un intérêt capital pour notre pays où les bains de mer sont si en vogue.

Avant tout il recommande de s'en rapporter à son médecin pour le nombre et la durée des bains qu'on doit prendre parce que les bains ont un effet particulier sur chaque constitution, sur chaque tempérament.

Mais il affirme que généralement les bains prolongés sont nuisibles. Tout baigneur dont la face et le corps se rubéfient subitement, doit se hâter de sortir de l'eau.

Enfin M. Charmolue termine son intéressant article en recommandant avec instance à ses lecteurs, de ne jamais boire en pleine transpiration, sans avoir, au préalable, mangé un petit morceau de pain, et il ajoute qu'il sera bien récompensé de sa peine, si ses conseils peuvent être salutaires à quelques personnes.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — On attend l'arrivée sur notre rade de l'escadre française d'évolutions qui doit quitter Toulon au premier jour pour entreprendre sa campagne d'été. Cette escadre comprend trois vaisseaux cuirassés de 1^{er} rang, un de second rang et dix

navires de différentes grandeurs.

Notre mouillage de Villefranche si vaste, si beau, si tranquille, avec sa sénérité aimable présentera un coup d'œil admirable lorsque le vaisseau amiral, entouré de l'escadre, dressera sa corne empennée des couleurs nationales en face de la Corniche et des Alpes. Ce sera pour notre population un sujet d'excursions fréquentes et d'admiration toujours renouvelée.

Nice. — M. Lubet, chef d'escadron, commandant la gendarmerie des Alpes-Maritimes, est nommé lieutenant-colonel, en remplacement de M. Serra, nommé colonel.

Toulon. — Une nouvelle qui a produit une certaine sensation dans notre ville est celle relative à une future réorganisation de l'infanterie de marine corps dont une grande partie de nos concitoyens fait partie.

Les quatre régiments ne peuvent suffire avec leurs 150 compagnies aux exigences du service colonial. On augmentera donc le nombre total des compagnies. Il s'agit surtout de former un bataillon de marche à huit compagnies destiné au Tong-king où nous avons besoin d'être solidement établis.

Marseille. — Un incendie qui aurait pu avoir les plus terribles conséquences a éclaté une de ces dernières nuits dans les hangars des Docks à la place d'Afrique.

La pompe du port de la Joliette, dit le *Petit Marseillais*, fut immédiatement dirigée sur les lieux du sinistre. Bientôt après arrivèrent les pompes des Messageries-Maritimes ainsi que la vapeur-pompe du port commandés par M. le commandant des ports.

Il est résulté de l'enquête que la cause de cet incendie est attribué à la fermentation de 105 balles déchetes de coton qui avaient servi au dégraissage des machines et se trouvaient entassées dans un des hangars.

Les pertes évaluées à 400,000 fr. sont couvertes par diverses compagnies d'assurances.

— L'administration des travaux maritimes s'occupe, en ce moment, de reconstruire complètement le phare de Planier. La tour sur laquelle est établi le feu tournant de Planier a souffert des injures du temps; elle est fortement inclinée; des lézardes considérables se sont produites.

En conséquence, on a résolu de construire une tour nouvelle qui sera en maçonnerie revêtue de ciment de Portland et qui s'élèvera à 61 mètres au-dessus du niveau de la mer: 20 mètres plus haut que la tour actuelle. L'appareil sera remplacé et la portée du feu sera portée de 16 milles à 20 milles marins.

La tour sera construite en maçonnerie, briques et pierres de Cassis. L'appareil d'éclairage nouveau sera, comme l'appareil actuel, de premier ordre. L'ensemble de la dépense ne doit pas s'écarter beaucoup du chiffre de 150 à 160,000 fr.

— Nous croyons devoir appeler l'attention des amateurs de saines poésies sur un recueil que vient de publier M. François Neylan. *Fleurs et brins d'herbe*, tel est le titre de cet ouvrage plein de fraîcheur et de verve, qui est en vente chez tous nos libraires.

VARIÉTÉS. (*)

LETTRE A UN CURIEUX

(Suite).

La Renaissance arrive et l'Italie se remplit de curieux et d'artistes; la France suit le mouvement dirigée par cette dynastie des Valois qui aimait et protégeait les arts. Le savant numismate Hubert Goltz qui parcourut l'Europe, de 1558 à 1560, à la recherche des antiquités, dressa une liste de curieux qui comprend plus de 2,000 noms; il signale, en France, 200 collections de médailles dont 28 à Paris.

(*) Voir le *Journal de Monaco* des 4, 11, 18 et 25 mai.

Les agitations des guerres civiles et religieuses, puis les conquêtes, les magnifiques créations, les grands hommes du règne de Louis XIV, absorbent toute l'attention des contemporains; la curiosité sommeille pour se réveiller dans toute sa force sous Louis XV, puis retomber sous la Révolution et l'Empire et remporter une victoire définitive vers la fin du règne de Louis Philippe.

Le sentiment du bien est-il inné chez l'homme? Question redoutable! en tout cas, on peut affirmer que le sentiment du beau ne l'est pas; en matière de Beaux-Arts, le peuple, dit Diderot à Grimm, regarde tout et ne s'entend à rien; l'art est essentiellement aristocrate, il ne fait que végéter dans les sociétés démocratiques absorbées par la passion de l'égalité, par les jouissances matérielles et les dissensions civiles. Voyez la Suisse et l'Amérique; leurs produits artistiques manquent d'invention et de style propre; les artistes sont réduits à l'imitation, les artisans fiers de leur profession sont remplacés par les ouvriers dédaigneux de leur métier et les curieux, lorsqu'il y en a, réservent leur admiration et leur argent pour les chefs-d'œuvre du passé ou des nations étrangères.

Notre époque est, il faut l'avouer, une époque d'imitation, de compilation, et de collection; jamais, chez aucun peuple, le goût de la curiosité n'a été plus développé qu'il ne l'est de nos jours, en France. Toutes les curiosités sont recherchées avec fureur, et atteignent des prix exagérés. Une faïence Henri II, baptisée faïence d'Oiron par M. Fillon, vaut en moyenne 15,000 francs, un émail, un vase de porcelaine tendre d'ancien Sèvres, se vendront 20,000 francs, un verre de Murano atteindra de 2 à 3,000 francs, mais la valeur marchande des objets de curiosité subit de nombreuses fluctuations suivant les caprices de la mode qui s'éprend ou se dégoûte, sans raison, de telle ou telle série d'objets.

Jusqu'au commencement du siècle on ne prisait que les antiquités Grecques et Romaines dont on admirait, avec raison, la beauté due à la simplicité, à la proportion, à l'harmonie, ou les objets exotiques; les œuvres du Moyen-âge, si vivantes, si pleines d'inspiration, de sentiment et d'originalité, les œuvres gothiques, suivant l'expression impropre de l'époque, étaient honnies et repoussées; la littérature romantique, la recherche des documents historiques originaux, ont remis en honneur le Moyen-âge, puis est venu le tour de la Renaissance, dont le génie, mélange de l'antique et du gothique, est le type de la grâce et de la suprême élégance; dans ces derniers temps, le style Louis XVI, imitation de la Renaissance dont il remplace la grâce par la gracilité de la forme et le fini de la main d'œuvre, avait la vogue; quant aux vrais curieux, comme vous, mon cher ami, ils font profession d'éclectisme et admirent, sans réserve, les belles choses de toutes les époques.

En France, les cabinets de médailles furent les premières collections à la mode, puis vinrent les cabinets d'histoire naturelle qui cédèrent la place aux estampes remplacées depuis par toute la gamme de la curiosité.

Il est à remarquer que les curieux sont en plus grand nombre dans le nord que dans le midi. La raison en est simple; l'homme du midi vit sur la place publique et la vue de la nature ensoleillée lui suffit; l'homme du nord, au contraire, condamné par les frimas à rester enfermé, menant une vie retirée et sédentaire, veut avoir autour de lui des objets qui réjouissent son regard, qui éclairent et réchauffent sa demeure.

Quand les femmes daignent s'occuper de la curiosité, elles le font avec passion et avec un tact, un discernement, un goût presque infailibles; mais le plus souvent elles l'ont en aversion et il semble qu'elles soient jalouses du temps, de l'argent, et des études que les hommes leur consacrent. Cela est si vrai que les mots curieux, amateurs, collectionneurs, n'ont pas de féminin. Je suis, vous le savez, mon cher ami, de ceux qui proclament la supériorité morale et intellectuelle

de la femme, mais, que voulez vous, la perfection n'est pas de ce monde! Et cependant la curiosité est une passion honnête, tempérée, une passion casanière; le curieux se plaît dans son cabinet où chaque objet lui rappelle une impression, un souvenir, où son œil se repose sans cesse sur un ensemble agréable, où son âme se dégage des misères de la vie pratique: « les livres que je revois me rient toujours d'une fraîche nouveauté, » dit Montaigne.

Il y a des professions qui prédisposent, paraît-il, à la curiosité. Les médecins, les magistrats et les prêtres sont en grand nombre dans nos rangs; le médecin a l'œil observateur, le magistrat mène une vie sédentaire et recueillie, le prêtre n'a point les distractions de la vie de famille.

Dans notre pays, où le code civil, seul et vrai soutien de la démocratie, morcèle sans cesse les fortunes, sacrifiant la liberté à l'égalité, les collections particulières n'ont qu'une existence éphémère; on en connaît à peine quelques-unes qui aient survécu à trois générations. En Angleterre, en Russie et il y a quelques années, dans les Etats-Romains, dit M. Dumesnil (*) la législation immobilisait à titre de majorats substitués, les galeries de statues et de tableaux entre les mains des grandes familles, dont les chefs devaient les conserver et les rendre à leurs successeurs; ils ne pouvaient pas en disposer soit à titre de donation ou legs, soit à titre de vente. Les familles aristocratiques conservaient ainsi précieusement les trésors de curiosité légués par leurs ancêtres. A Paris, les ventes se renouvellent sans cesse, aussi est-il le premier marché du monde pour les objets d'art et les curiosités.

(A suivre).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 24 au 30 Mai 1875.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.
SPEZIA. balancelle, *L'Esule*, italien, c. Paci, marbre.
GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, sable.
MARSEILLE. b. *Anna*, id. c. Gimbert, div.
ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, vin.
MENTON. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, sur l.

Départs du 24 au 30 Mai 1875.

GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
ID. b. *Thérèsine*, id. c. Massa, id.
ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
NICE. balancelle, *L'Esule*, italien, c. Paci, marbre.
MENTON. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, vin.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT, RUE JACOB, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE,

SOUS LA DIRECTION DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, paraissant le samedi de chaque semaine, donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. Firmin-Didot Frères, Fils et C^{ie}, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas, il faut ajouter, pour chaque 3 mois, un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

1^{re} édit.: 3 m. 3 fr. 50; 6 m. 7 fr. »; 12 m. 14 fr.
4^e — 3 — 7 fr. »; 6 — 13 fr. 50; 12 — 25 fr.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

Le nouveau *Code d'Instruction Criminelle* de la Principauté de Monaco vient de paraître; le *Code Pénal* est sous presse.

L'imprimerie du *Journal de Monaco* tient le dépôt des exemplaires du *Code d'Instruction Criminelle*, mis en vente au prix de 3 francs.

(*) Histoire des plus célèbres amateurs Français. t. III, p. 45.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 10 MAI 1875. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	dirt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 40	3 04	7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 06	12 26	2 30	4 02	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16	12 43	2 45	4 20	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	1 »	2 57	4 32	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	1 07	—	4 39	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	1 19	—	4 47	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03	1 34	3 22	5 02	6 40	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08	1 40	3 28	5 08	6 46	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 33	2 15	3 49	5 30	7 04	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	10 20	10 50	8 16	—	—
					soir		soir	soir	Sanr	—	—

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES	STATIONS	mixt.	mixt.	mixt.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	mixt.
			mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	7 05	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	12 15	7 05
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 24	11 04	4 35	7 30
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	11 24	4 56	7 50
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	11 31	1 04	5 03
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	11 44	1 18	5 16
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	11 52	5 24
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	2 29	12 06	1 31	5 31
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42	12 19	1 44	5 43
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	mat.	10 15	12 35	2 07	5 55
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	11 28	1 48	3 11	6 53
				Toulon	12 04	4 14	7 40	7 29	—
				Marseille	2 22	6 27	9 45	9 05	—
					soir		soir	soir	soir	soir

RESTAURANT DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Restaurant Barriera
à la Condamine.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX
Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

RESTAURANT de LYON
Rue du Milieu, Monaco.
TABLE D'HOTE — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE
Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HOTE. — PENSION.

Location & vente de Pianos
S'adresser à l'hôtel de la Condamine
VENTE DE MUSIQUE

TAVERNE ALSACIENNE
tenue par **JAMBOIS**, à la Condamine.
Glace vive à 40 cent. le kilo.

AGENCE DE LOCATION
FÉLIX GINDRE
Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg
TENU PAR **LOUIS BOULAS**
Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris
Cabinets de société. — Chambres meublées.
SALLE DE BILLARD.
Monte Carlo, près le Casino (Monaco)

CABINET de LECTURE
Grande Maison Nave, à la Condamine.
ABONNEMENT AU MOIS
Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, diner, logement et service compris à des prix modérés.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX.

Eaux sulfureuses bromo-iodurées, température 36° 5 cent^{es}. Ouvert depuis le 1^{er} Mai
Moyens d'arriver à Gréoulx: — on se rend à Gréoulx par le chemin de fer des Alpes.
De Marseille à la station de **Mirabeau**. — D'Avignon à la station de **Mirabeau**
MM. les voyageurs à destination de Gréoulx, trouveront en arrivant à **Mirabeau**, l'omnibus de l'administration des Bains qui les transportera immédiatement à l'Établissement thermal.
NOTA. S'adresser pour plus amples renseignements à M. le Directeur de l'Établissement à Gréoulx(Basses-Alpes)

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La **Principauté de Monaco**, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.
L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.
La presqu'île de **Monaco** est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.
Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.
En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.
Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.
Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés; bains d'eau douce, bains de mer chauds.
La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.
A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.